

DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée générale de tous les membres de
l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le jeudi 6 juin 2024
à 10 h 00 pour la session préliminaire à l'Alliance
et à 18h00 au Centre Antique de Montréal pour la session principale

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.01 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que présenté au document AG.2324.001 :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption d'un procès-verbal
3. Modifications aux statuts de l'Alliance
4. Mandat scénarios fonds de grève
5. Rapport annuel du Conseil d'administration
6. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.02 Que le procès-verbal de la 1^{re} Assemblée générale de tous les membres, tenue le 25 mai 2023, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 11 juin 2024, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

MODIFICATIONS AUX STATUTS DE L'ALLIANCE

01.03 Que l'Assemblée générale adopte l'avis de motion Beauvais St-Pierre et la proposition de modification au chapitre 10 des statuts contenus au document AG.2324.003.

MANDAT SCÉNARIOS FONDS DE GRÈVE

01.04 Demande de vote.

01.05 Que l'Assemblée générale rejette la possibilité d'instaurer un fonds de grève sans hausse du taux de cotisation syndicale.

01.06 Que l'Assemblée générale mandate le Conseil d'administration pour faire un programme d'éducation syndicale et financière afin d'outiller les membres dans la mise en place d'un fonds individuel d'urgence.

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

01.07 Que l'Assemblée générale reçoive le rapport annuel du Conseil d'administration pour 2023-2024, tel que présenté au document AG.2324.002.

